



Novembre 2017-12

Informations municipales :

Le P'tit Journal 2017 :

Les entreprises installées sur la commune ou les Norvillaises et Norvillais proposant leurs services en se faisant rémunérer par chèque emploi service, ticket Cesu... peuvent se faire connaître en mairie et déposer une carte de visite pour figurer dans la rubrique « commerces et offres de services », avant le **07 décembre 2017**. Les personnes déjà présentes, ayant des modifications à apporter ou bien n'exerçant plus leur activité sont également concernées.

Récompense aux étudiants (rappel) :

La cérémonie des vœux du maire aura lieu le **05 Janvier 2018 à 18h00**. A cette occasion les étudiants présents et ayant obtenu un diplôme (CAP- BEP- BAC- BAC PRO- BTS- DUT etc) en fin d'année scolaire (Juin 2017) se verront remettre un bon d'achat au titre de récompense et d'encouragement. Il est impératif de vous présenter en Mairie munis d'un justificatif de résultat avant le **07 Décembre 2017**.

Elagage des arbres et tonte des haies :

Afin de faciliter le passage du camion de ramassage des ordures ménagères, des véhicules d'intervention des pompiers et autres véhicules de livraison, il est demandé à chacun de tailler les arbres et de tondre les haies empiétant sur la voie publique.

De même, afin d'éviter tout arrachage de câble aérien (téléphone ou électricité) il convient de tailler les branches pouvant détériorer les lignes et nuire à la qualité de la réception ou bien entraîner une rupture de service.

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) :

Commande groupée d'arbres et d'arbustes :

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande organise actuellement sa campagne de commande groupée d'arbres et d'arbustes.

Plus de 60 essences d'arbres et d'arbustes sont proposées, ainsi que différentes fournitures. Les personnes intéressées peuvent retirer un bon de commande ainsi que la liste complète des produits proposés, ou bien consulter directement le site internet du Parc : <http://www.pnr-seine-normande.com>

Les bons de commande seront à renvoyer directement à la Maison du Parc (modalités d'envoi et de réception des plants et fournitures sont précisées sur le bon de commande).

Vie associative :

Téléthon :

Le téléthon 2017 aura lieu dans notre commune le week-end des 02 et 03 décembre (dates officielles les 08 et 09 décembre). Comme chaque année différentes activités seront proposées lors de cette édition.

Le vendredi soir (départ à 18h30 de la salle des fêtes) aura lieu une **marche nocturne** (entre 5 et 6 km) avec une pause pour partager la traditionnelle soupe du téléthon et possibilité de vous restaurer sur place (vente de parts de quiches, de gâteaux...)

Le samedi matin (à la boulangerie), **vente de chouquettes.**

Le samedi après-midi ballade moto de 70 km (entre 2 ponts), départ à 14h30 sur le parking devant la mairie (sous réserve d'accord de la Préfecture)

Le samedi soir, aura lieu comme chaque année la **soirée « spaghetti party »** (vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription)

Les Amis de l'école :

Une **bourse aux jouets** est organisée par l'association « Les Amis de l'École » le **dimanche 26 novembre 2017** à la salle des fêtes.

Le **marché de Noël de l'école**, le **vendredi 15 décembre 2017** à 17h30 à l'école.

Norville en Fête :

Spectacle de Noël pour les enfants de l'école le **vendredi 15 décembre 2017** à la salle des fêtes à 20h30.

L'association « Norville en Fête » organise le **dimanche 17 décembre 2017** de 10h00 à 18h00 son **marché de Noël** (renseignements au 06 60 59 33 33).

AS Norville :

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription pour la traditionnelle **soirée de l'AS Norville**. Elle aura lieu le **samedi 13 janvier 2018** (Attention places limitées, réservation avant le 03 janvier 2018 au 06 07 89 77 64 ou au 06 83 48 19 39).